

Programmes : mérite et appauvrissement général

Les nouveaux programmes sont la base d'une nouvelle politique de pilotage du système éducatif par l'évaluation.

Réflexions de Roland Goigoux, professeur d'Université en Sciences de l'Éducation à l'IUFM d'Auvergne. Extraits

Sans revenir sur les dérives que pourront engendrer la mise en concurrence des écoles et le développement de l'école privée qu'elle facilitera (cf. le plan « Banlieues » qui a permis au gouvernement de justifier un nouveau financement de l'enseignement privé sous prétexte qu'il était le plus capable d'innovation!), il semble important de mentionner deux autres conséquences :

→ La première concerne la gestion des ressources humaines. Le préambule des programmes indique que liberté pédagogique des enseignants implique une responsabilité : « *s'assurer et rendre compte des acquis des élèves* ». Cette évaluation régulière sera un « *instrument de comparaison des effets des pratiques pédagogiques* » donc de l'efficacité du travail enseignant. **Elle ouvre la porte au salaire au mérite dont rêve la droite dans le cadre de la modernisation de l'administration publique.**

→ La seconde concerne le contenu même des programmes. Si les enseignants sont évalués sur la base des acquis de leurs élèves, ils seront tentés de privilégier les compétences ciblées par les évaluations ministérielles. Tout va donc se jouer dans la fabrication de ces évaluations standardisées qui, bien plus encore que les programmes, vont indiquer aux enseignants ce qu'on attend d'eux. C'est ce R. Goigoux appelle le pilotage *par l'aval* (les compétences évaluées) qui se substitue progressivement au pilotage *par l'amont* (les contenus à enseigner).

Le risque est grand dès lors d'**enseigner ce qui est évaluable**, voire seulement ce qui sera évalué. C'est le plus sûr moyen d'accentuer encore la priorité donnée à certaines composantes du français et des mathématiques au détriment de toutes les autres disciplines très peu évaluées jusqu'à présent. C'est aussi une manière d'insister sur l'aspect déclaratif des savoirs au détriment de leur usage dans le raisonnement. Il est aisé de réciter une liste de dates de l'histoire de France, plus délicat de faire la preuve

de sa compréhension d'un document historique. Il est facile d'évaluer une performance orthographique, plus difficile de juger une compétence à rédiger un texte (3 lignes sont consacrées à la « rédaction » contre 60 à la grammaire!). C'est ainsi qu'on valorise un programme encyclopédique d'histoire des arts au détriment de la pratique artistique des élèves eux mêmes. Et la récitation plutôt que les pratiques de lecture et d'écriture de poésies mises en œuvre aujourd'hui par les professeurs des écoles. La culture, dans le droit fil de la politique actuelle en ce domaine, semble exclusivement tournée vers la connaissance du patrimoine du passé.

L'appauvrissement général que proposent ces programmes est particulièrement net à l'école maternelle :

Le langage oral est réduit au lexique et à la syntaxe, en contradiction totale avec toutes les connaissances dont on dispose sur son acquisition par l'enfant. Un enfant apprend à parler dans le dialogue avec des adultes dont la parole favorise et soutient son intention de communication, pas en mémorisant des listes de mots. Il apprend à parler parce que les adultes se montrent intéressés par ce qu'il dit, pas en le renvoyant à « *un respect du thème qu'ils ont proposé* ».

Le triptyque des programmes 2002 (*communication, accompagnement de l'action, évocation*) qui avait balisé tant de pistes pédagogiques concrètes définissait la progressivité de cet enseignement : il s'agissait de développer les compétences orales qui préparent à la maîtrise de la langue écrite (passer progressivement du dialogue au monologue) en faisant de la narration (langage d'évocation) le fil rouge de la pédagogie de l'oral. Plus rien de tout cela ne subsiste : la **pédagogie du langage n'a plus d'épine dorsale** et la formation des nouveaux enseignants va douloureusement s'en ressentir !

L'enseignement du langage écrit quant à lui ne repose plus que sur trois ensembles d'activités (phonologie, compréhension du principe alphabétique et calligraphie) : on écarte la lecture de mots entiers, la mise en correspondance entre chaîne orale et chaîne écrite et les ateliers d'écriture dans lesquels les élèves se risquaient à une écriture tâtonnée. Finie la démarche par essais et erreurs, il suffit désormais d'apprendre à copier ! (apprentissage indispensable mais insuffisant pour découvrir le principe alphabétique)

Ce n'est plus un retour aux fondamentaux de la connaissance, c'est l'**ignorance des fondamentaux de l'apprentissage.**



U n R e g i s t e r e d